

## RESERVATION

### 1- L'élevage de la mini ferme Normande réserve pour :

Mr/Mme:

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone:

Mail:

### 2- Un lapin nain bélier ( [reportez les informations indiqués sous la photo](#))

Date de disponibilité ( 8 semaines) :

Couleur ( + numéro si indiqué):

Sexe:

Issus de ( couleur des parents):

### 3- Vous souhaitez le récupérer à:

Disponible à ses 8 semaines ( vaccins/ vermifuge/traitement anti-coccidien)

Acompte demandé ( 50% du prix du lapin) :        euros

Restera à régler au moment du départ:        euros

A dater de ce jour, vous disposez de 3 jours pour envoyer la réservation et verser l'acompte ( cf notice)

L'acompte ne vous sera pas rendu si annulation de votre part. Vous avez un délais de rétractation de 7 jours a daté du moment ou vous m'aurez contacter pour savoir si le lapin est toujours disponible.

#### **4- Pour récupérer le lapin, deux possibilités :**

- A l'élevage sur Gambais le: \_\_\_\_\_ heure:

ATTENTION: aucun rendez vous accepté le dimanche. Seul jour de repos, possible les: Mardis/mercredis/vendredis/samedis

- : A l'élevage sur JUIGNETTES le: \_\_\_\_\_ heure:

ATTENTION: possibilités de rendez vous sur Gambais uniquement certains samedi. Me demander au préalable pour bloquer la date

En Normandie sur Juignettes tous les jours sauf le dimanche, semaine a partir de 16H30

L'adoptant accepte les conditions de vente indiqués sur notre site: <http://www.laminifermenormande.com>.

La mini Ferme Normande, Lieu dit les Gastines. 27250 JUIGNETTES. Tel: 06.79.06.73.49

Attention, toutes réservations signée implique que l'adoptant consent à récupérer son lapin dans un délais de sevrage + 7 jours sauf si accord préalable anticipé. Toute adoption repoussé sans raison valable sera dû d'un montant de pension pour les jours supplémentaires ( 3.5 euros/jour supplémentaire).

**MERCI DE BIEN LIRE LA NOTICE POUR LA RESERVATION**

Fait le :

A :

mention " bon pour accord" et signature de l'adoptant ( cela signifie que vous acceptez les conditions de réservation énoncés dans la notice/condition ci dessous) :

5- Certificat d'engagement et de connaissances des besoins spécifiques aux lapins (article L214-8)

## CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPECIFIQUES DU LAPIN (Article L214-8 du code rural et de la pêche maritime)

### CARACTERISTIQUES

le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) appartient à la famille des lagomorphes. Il possède une paire de incisives (qui poussent de manière continue) de plus que les rongeurs. Il mastique avec un mouvement de la mâchoire différent et a un doigt de plus que les rongeurs à chaque patte. On distingue plusieurs races et variétés de lapins. Elles sont toutes référencées dans un livre édité par la Fédération Française de Culture Cuniculaire.

le lapin est un animal social qui a besoin d'interactions avec d'autres lapins. Solitaire, sauf lorsqu'il est effrayé. Il est très communicatif avec l'être humain par ses attitudes et des mimiques expressives.

le lapin est un animal diurne.

Les lapins peuvent peser, selon la race, entre 800 g et 10 kg. Un lapin de compagnie pèse 1,5 à 2 kg.

- Age de maturité sexuelle : entre quatre et huit mois (variable selon les races)
- Période de reproduction : toute l'année
- Nombre de petits par portée : un à plus de 20, en moyenne quatre à sept (variable selon les races)
- Nombre de portées par an : deux à trois (théoriquement il pourrait en faire 12, si on ne l'empêche pas de maitriser les femelles)
- Durée de gestation : un mois
- Sevrage : entre quatre et six semaines. À quatre semaines il peut déjà sucer le lait maternel. la naissance des femelles.
- Espérance de vie : cinq à dix ans, parfois plus.

### LOGEMENT

le lapin peut vivre à l'intérieur comme à l'extérieur dans un logement spacieux, ou en semi-liberté. Attention aux prédateurs (otter, chats, chiens, renards...) et aux parasites si l'animal sort dehors. Il pourra aussi y contracter des ténies et parasites sous les déjections non enterrées.

le logement du lapin doit lui permettre de se redresser sur ses pattes postérieures afin de regarder son environnement, de bondir. Choisissez un emplacement de vie du lapin de façon à ce qu'il soit protégé des fortes chaleurs en été et des courants d'air toute l'année.

le logement doit être garni de paille ou de foin non moisissureux. On y trouvera un abreuvoir (ou point d'accès à une eau propre), une mangeoire pour la nourriture, un râtelier pour le foin, des tunnels ou en matériau naturel à ronger.

le lapin a besoin d'exercice. Il est bon de faire passer l'animal régulièrement, tous les jours, sous surveillance.

### AUMENTATION

le lapin est un herbivore qui a besoin de manger :

- du foin non moussié,
- une petite quantité journalière de granulés spécifiques (Par exemple 3 volumes). Le rationnement doit être adapté à la taille du lapin et à la composition de l'aliment.
- des fruits et légumes frais en quantité limitée (pommes, carottes, salades, échalottes... évitez les poireaux ou les pommes de terre).

Il est essentiel qu'il dispose en permanence d'eau propre et fraîche.

Son microbiote digestif étant délicat, il faudra être très attentif - surtout chez les lapins en croissance - les bons aliments naturels.

### ENTRETIEN / SOINS

Il faut le brosser chaque semaine, notamment lors des mues au printemps et à l'automne.

Les incisives du lapin poussent en continu. L'essentiel de l'usure se fait par le frottement des dents les unes contre les autres, y compris quand le lapin n'a rien à ronger mais il est bien de tenir à sa disposition des aliments ou des bûchettes à ronger.

Une coupe des ongles peut être nécessaire de temps en temps s'il ne les use pas suffisamment en grattant.

Ne tenez jamais un lapin par les oreilles. Portez-le plutôt sur l'avant-bras, avec la tête enfouie dans le creux du coude, ou bien tenez-le contre vous avec une main sous la croupe et l'autre tenant les pattes antérieures. Il ne faut pas le soulever par le dessous du ventre ou du thorax.

Il est recommandé de vacciner votre lapin contre la myxomatose et la maladie hémorragique virale.

#### **PARTICULARITES**

Le lapin pratique la caecotrophie : il avale, sans les mâcher, les crottes molles recueillies directement à l'anus au lever du jour pour terminer l'assimilation des protéines et de certaines vitamines. Il faut le laisser faire : c'est un comportement naturel essentiel pour sa santé.

#### **IDENTIFICATION**

L'identification du lapin de concours est obligatoire. Le numéro à tatouer dans les oreilles est indiqué sur une carte d'origines qu'on peut acquérir par le biais d'une association d'éleveurs ou d'un club de race affilié à la Fédération Française de Cuniculiculture.

#### **ENGAGEMENT FINANCIER**

Le coût d'entretien moyen annuel à prévoir pour un lapin dépend beaucoup de l'alimentation et de ce dont on dispose chez soi (foin, légumes...). On peut l'estimer aux alentours de 50 à 100 € (hors frais de santé et d'achat de logement).

*N'hésitez pas à suivre les conseils d'une association.*

Je soussigné(e),

Monsieur / Madame Prénom ..... Nom .....

Né(e) le\* : .....

demeurant : .....

atteste par ce certificat d'engagement et de connaissance avoir reçu et compris toutes les informations

concernant :

- les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'animal que j'envisage d'acquérir
- les recommandations relatives à l'identification de l'animal
- les implications financières et logistiques liées à la satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et médicaux du lapin tout au long de sa vie.

Certificat établi le ..... pour une cession possible à compter du .....\*\*

**« Je m'engage à détenir l'animal que j'envisage d'acquérir dans les conditions compatibles avec les besoins biologiques et comportementaux de son espèce et à lui donner des soins attentifs, conformément aux dispositions de l'article L.214-1 du code rural et de la pêche maritime. »**

Le déclarant :

Pour l'organisme émetteur :

\* La cession à titre gratuit ou onéreux aux mineurs d'un animal de compagnie est interdite en l'absence de consentement des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale.

\*\* La cession de l'animal ne peut intervenir moins de sept jours après la délivrance du certificat au cessionnaire.

## NOTICE/ CONDITIONS

Tous d'abord, **avant de remplir la fiche il vous faut nous contacter pour savoir si le lapins que vous souhaitez est bien encore disponible**, notre site est mis à jour tous les soirs, cependant, entre temps il se peut que certaines demandes de réservation ai été validé dans la journée.

Pour cela 3 solutions:

- Par mail ( cependant je n'y répons qu'une fois par jour donc moyen le moins rapide)
- Par téléphone en m'appellent au: 06.79.06.73.49.
- Par sms avec comme texte:

Bonjour, je souhaiterai réserver le petit lapin nain bélier de couleur ..... disponible a partir du....., issus de ..... est il encore disponible? Cdlt  
Par sms réponse garantie entre 5 minutes et 1h.

**Une fois que je vous ai répondu en vous indiquant que le/la petit(e) est bien disponible, il vous faudra remplir la fiche de réservation de la manière suivante:**

### Partie 1:

Merci de bien remplir vos coordonnées. Elle nous seront indispensable afin de vous contacter pour vous confirmer la réservation ou bien, si vous souhaitez recevoir par transporteur votre lapin.

### Partie 2:

Il vous faut reporter les informations concernant le lapin que vous souhaitez adopter:

date de disponibilité ( date indiqué à coté de la photo)

couleur: couleur du petit avec son numero s'il en a un, ainsi que le sexe ( mâle ou femelle)

Issus de: merci d'indiqué la couleur des parent qui se trouve dans les informations sous la photo.

### Partie 3:

Un lapin nain se sèvre à 8 semaines. On peut les vaccinés contre vhd 1 et 2 à partir de 4 semaines puis 8 semaines.

Prix du lapin à ses 8 semaines: prix indiqué sous la photo. Exemple:

si le lapin est indiqué a 50 euros:

Acompte : 25 euros, restera a régler 25 euros pour un lapin récupéré à 8 semaines.

Si le lapin est indiqué a 55 euros:

Acompte : 25 euros, restera a régler 30 euros pour un lapin récupéré à 8 semaines

#### **Partie 4:**

Vous avez deux possibilités pour récupérer votre lapin:

- Venir a l'élevage, sur Gambais ( 78) ou Juignettes ( 27)
- possible pour les demande d'éleveurs ou particulier par co voiturage a votre charge pour le règlement et trouver celui ci dans les délais respectable.

#### **Partie 5:**

Vous devez retourner le talon complété dans les 7 jours avant la date de rendez vous de départ de votre petit lapin. A retourner par mail, format PDF ou bien photo avec la fiche de réservation remplie. Organisme émetteur: La Mini Ferme Normande, lieu dit les Gastines 27250  
JUIGNETTES mail: laminifermenormande@orange.fr

#### **Pour Valider votre réservation:**

2 critères doivent être remplie dans les 7 jours suivant votre demande. Passé ce délais, le lapin sera automatiquement remis à la réservation si aucune nouvelles de votre part.

- Envoie par mail de la fiche de réservation remplie avec règlement de l'acompte par virement bancaire ou pay pal
- Date a laquelle vous récupérez votre lapin ( dans les 7 jours du sevrage) ou la date de covoiturage.

#### **Pour le règlement de l'acompte :**

- Par virement bancaire: faire un virement de l'acompte via notre RIB joint dans la notice.
- Par Pay Pal: Attention il vous faut faite " virement a un proche", pas de frais ( le frais vous seront compter lors du règlement final s'il y en a).  
adresse mail attaché à notre compte paypal: emilie.gosset1@orange.fr ( attention uniquement pour le compte paypal)

Attention, si envoie par co voiturage, le restant dû pour le lapin est a virer avant le départ de l'élevage. aucun lapin partira sans être réglé en totalité. Si le règlement n'est pas fait avant la date de départ, le lapin sera remis a la vente et le contrat de réservation sera rompu.

RIB:

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
18707	00079	31221004489	63

IBAN : FR76 1870 7000 7931 2210 0448 963  
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPVER

**IMPORTANT:**

Vous disposé à daté du moment ou je vous confirme la disponibilité du lapin d'un délais de 7 jours de rétractation.

Passé ce délais aucun remboursement ne sera possible.

L'adoption d'un animal doit être quelque chose de réfléchie.

**De mon coté je m'engage:**

- A vous réserver le lapin souhaité, si vous avez une adresse mail, il m'est possible de vous envoyer des photos.
- A vous les vendre vaccinés contre la VHD 1 et VHD 2
- A les traiter préventivement contre la coccidiose/ l'entero et à les vermifuger.
- Les lapins sont tous "sociabilisés" car, bien que se soient des lapins pour des concours, c'est avant tout une passion.
- A vous remettre un petit sac de granulés lorsque vous récupèrerez votre petit lapin afin de faire une transition avec la nourriture que vous lui aurez achetée.
- A avoir un suivie en cas de problème, si vous avez le moindre souci, vous pourrez m'appeler/ SMS.
- Je n'ai aucun problème de maladie à l'élevage, tous mes lapins et bébés sont sains, aucun problème de malocclusion dentaire (aucune consanguinité).
- A vous remettre une fiche lors de l'adoption ( fiche de soins) avec les dates de vaccins, les dates des traitements et vermifuges et une fiche conseil.